



# LA Diligence EXPRESS

BULLETIN MUNICIPAL - VILLE DE STANSTEAD

16 AVRIL 2018 | VOL. 4 - NO. 03 | DÉPÔT LÉGAL

## RENCONTREZ VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Votre maire et ses conseillers municipaux forment une équipe dynamique et visionnaire tout en portant l'administration de la municipalité sur leurs épaules. Ils veillent au bien-être et à la sécurité de leurs concitoyens. De par leurs participations et leurs engagements, ils collaborent activement au développement et à la croissance de la Ville de Stanstead.

Le conseil municipal a pour responsabilité de représenter la

population, de prendre des décisions sur les orientations et les priorités d'action de la municipalité et d'en administrer les affaires. Il veille ainsi à assurer la qualité de vie au sein de la municipalité et à offrir des services répondant aux besoins de la communauté

Venez rencontrer tous les membres du conseil lors des séances ordinaires qui se déroulent normalement tous les premiers lundis du mois à 19 h à l'hôtel de ville.

### LES PROCHAINES SÉANCES AURONT LIEU AUX DATES SUIVANTES :

- 7 mai 2018
- 4 juin 2018
- 3 juillet 2018
- 6 août 2018

LA MUNICIPALITÉ

*en bref*



- Les inscriptions au camp d'été auront lieu le 24 avril de 18 h à 20 h et le 28 avril de 10 h à midi au 10, rue Phelps;
- L'exposition annuelle du Cercle de fermières est samedi, le 21 avril au gymnase de l'école du Jardindes-Frontières de 9 h à 16 h. L'entrée est gratuite pour tous. Il y aura une vente de pièces d'artisanats, de produits locaux ainsi que de pâtisseries;
- L'Assemblée Générale de l'Association des Loisirs aura lieu le 18 avril 2018 à 18 h 30 à l'hôtel de ville;
- Rappel aux citoyens : Le centre de dépôt de la Ressourcerie des Frontières situé au 8, rue Daly n'est pas encore ouvert. Aucun encombrant ne peut être laissé à l'extérieur du bâtiment sous peine d'amende. L'horaire du centre de dépôt sera publié dans les prochains mois.

# Informations

## — GÉNÉRALES —

### **SÉANCE D'INFORMATION ORGANISÉE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU SECTEUR PHELPS**

En fin mai prochain, la Ville de Stanstead entreprendra des travaux de réfection de chaussée et d'infrastructures souterraines dans le secteur du bureau de poste de Rock Island.

#### **Les rues faisant l'objet de travaux sont les suivantes :**

- Phelps (entre la rivière et la rue Lee);
- Baxter;
- Church (entre le boulevard Notre-Dame Ouest et la rue Phelps).

Les citoyens sont conviés à une séance d'information le jeudi, 3 mai 2018 à compter de 18 h 30 à l'hôtel de ville sis au 425, rue Dufferin à Stanstead.

L'équipe de la Ville de même que l'ingénieur de la firme WSP assurant la surveillance des travaux et le maître de chantier de l'entreprise Grondin Excavation seront présents afin de répondre aux questions et aux préoccupations des citoyens dont notamment la circulation des véhicules durant cette période, l'accès au bureau de poste et aux propriétés affectées par les travaux, le fonctionnement des collectes des matières résiduelles, etc.

N'oubliez pas d'inscrire cette importante rencontre à votre agenda. Nous vous y attendons en grande nombre.

### **STATIONNEMENT DE NUIT**

La réglementation municipale permet le stationnement de véhicule en bordure de la voie publique la nuit ainsi que dans les stationnements municipaux en toute légalité depuis le 2 avril.

### **ENLÈVEMENT DES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES**

La réglementation municipale permet les abris d'autos temporaires (tempo) jusqu'au 30 avril, date limite pour leur enlèvement. Les contrevenants seront passibles d'une amende minimale de 500 \$.

# Loisirs

## — CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE —

Les inscriptions au camp d'été et au club de soccer auront lieu le 24 avril de 18 h à 20 h et le 28 avril de 10 h à midi au 10, rue Phelps.

### **CAMP DE JOUR**

**Âge :** 5 à 12 ans (maternelle complétée)  
**Date :** 26 juin au 17 août 2018  
**Horaire :** 9 h à 15 h en semaine (Possibilité de service de garde à partir de 7 h 30 et jusqu'à 16 h 30 moyennant des frais additionnels)  
**Lieu :** Parc Beebe Memorial

**Coût pour 6 semaines :** 225 \$/résident – 325 \$ non-résident  
**Coût pour 8 semaines :** 300 \$/résident – 435 \$ non-résident

**Renseignements :** 819-876-7181 ou par courriel à [info@stanstead.ca](mailto:info@stanstead.ca)

\* Le programme de 8 semaines est conditionnel à un nombre important d'inscription.

### **CAMPS D'ÉTÉ DU COLLÈGE DE STANSTEAD**

Le Collège de Stanstead offre plusieurs camps de sport et un camp de débat au cours de la saison estivale. Pour plus de renseignements et pour les inscriptions, veuillez visiter le lien suivant : [www.stansteadcollege.com/summer-camps/](http://www.stansteadcollege.com/summer-camps/)

### **CLUB DE SOCCER DE STANSTEAD**

**Âge :** 4 à 16 ans (garçons et filles)  
**Date :** 29 mai au 4 août 2018 (À noter que les 4-5 ans débutent le 26 juin 2018)  
**Horaire :** Une à deux journées par semaine, les mardis et les jeudis  
**Lieu :** Collège de Stanstead derrière le Manoir de Stanstead  
**Coût :** À déterminer  
**Renseignements :** Willie et Vickie au 819-876-5212 ou Joleen au 819-876-2467

**Des bénévoles sont recherchés pour combler les postes d'entraîneurs, d'assistants entraîneurs et d'arbitres.**

### **LIGUE DE BASEBALL JUNIOR**

**Âge :** 6 à 9 ans (garçons et filles)  
**Date :** En mai  
**Horaire :** Lundi et mercredi soir, samedi matin  
**Lieu :** Terrain sur la route Maple  
**Coût :** 20 \$/enfant  
**Renseignements et inscription :** Colette Parent au 819-876-5669

# Loisirs

## — CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE ( suite ) —

### LIGUE DE BALLE-MOLLE JUNIOR

**Âge :** 10 à 14 ans (garçons et filles)  
**Date :** En mai  
**Horaire :** Mardi et jeudi soir, samedi après-midi  
**Lieu :** Terrain sur la route Maple  
**Coût :** 20 \$/enfant  
**Renseignements et inscription :** Colette Parent au 819-876-5669

### LIGUE DE BALLE-MOLLE MIXTE

**Âge :** 14 ans et plus (connaissance élevée pour jouer avec adultes)  
**Date :** À partir de la fin mai  
**Horaire :** Variable  
**Lieu :** Complexe sportif de la rue Parc  
**Coût :** 85 \$/personne. Un dépôt de 30 \$ est exigible et non remboursable à l'inscription.  
**Renseignements et inscription :** Claude Gagné au 819-570-1524

La date limite pour les inscriptions est le 15 mai prochain.

### LIGUE DE BALLE-MOLLE FÉMININ

**Âge :** 16 ans et plus  
**Date :** 21 mai au 27 août 2018  
**Horaire :** Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 15  
**Lieu :** Parc Beebe Memorial  
**Coût :** 40 \$/personne ou 20 \$/remplaçant (à payer la première semaine)

**Renseignements et inscription :** Tara Hamilton au 819-571-4598 ou via leur page Facebook « Stanstead Woman Softball League/Ligue de softball féminine de Stanstead »

La date limite pour les inscriptions est le 15 mai prochain.

### ÉCOLE DE BASEBALL

**Âge :** 6 à 13 ans (garçons et filles)  
**Date :** 25 au 29 juin 2018  
**Horaire :** 9 h à midi  
**Lieu :** Complexe sportif de la rue Parc  
**Coût :** 50 \$  
**Renseignements et inscription :** Colette Parent au 819-876-5669

### ÉCOLE DE HOCKEY À L'ARÉNA

**Âge :** 5 à 14 ans (garçons et filles)  
**Date :** 13 au 17 août 2018  
**Horaire :** 8 h 30 à midi  
**Lieu :** Aréna Pat Burns

**Coût :** 260 \$ pour la semaine

**Renseignements et inscription :** Marc Parent au 819-876-1156, Raymond Parent au 819-876-5669 ou envoyez un courriel à arena@stansteadcollege.com

### CLINIQUE DE GOLF JUNIOR

**Âge :** 8 à 17 ans (garçons et filles)  
**Date :** Mercredi le 27 juin 2018 (inscription)  
**Horaire :** 7 cliniques de golf estivales  
**Lieu :** Club de golf Dufferin Heights  
**Coût :** 86.23 \$ taxes incluses

**Renseignements et inscription :** Téléphonnez au 819-876-2113 ou envoyez un courriel à info@dufferinheightsgolf.com

### CLUB DES JEUNES - LE LOUNGE

**Âge :** 12 à 17 ans (garçons et filles)  
**Date :** De septembre à juin  
**Horaire :** Ouvert tous les vendredis soir de 18 h à 20 h 30  
**Lieu :** 10, rue Phelps  
**Activités :** Jeux, Wii, foosball, air hockey, atelier de cuisine, etc.

**Renseignements :** 819-876-7181 ou par courriel à info@stanstead.ca

### PHELPS AIDE

Phelps Aide est un organisme sans but lucratif qui œuvre à Stanstead afin de réduire le taux élevé de décrochage scolaire. Créé en 2012 par deux membres de la communauté avec un seul programme, Phelps a depuis pris de l'expansion et compte à ce jour sept programmes gratuits et uniques. Parmi eux, on compte un programme de tutorat, du support scolaire et professionnel ainsi que de l'apprentissage pratique de la troisième année jusqu'au cinquième secondaire et même plus loin encore.

Alors que le printemps arrive à grand pas, Phelps Aide continue d'apporter du soutien aux étudiants à l'approche de la fin l'année scolaire en cours. Leurs programmes hebdomadaires offrent un endroit tranquille parfait pour étudier en vue des examens de fin d'année, tout en ayant accès à des ressources supplémentaires et à des tuteurs très compétents.

Le programme de soutien aux diplômés offre des informations au sujet des bourses d'études, récompenses scolaires et opportunités d'emploi. Restez à l'affût en consultant leur page Facebook.

Pour obtenir plus d'informations ou pour devenir bénévole, veuillez les contacter par courriel à info@phelpshelps.ca, visitez leur site Internet à www.phelpshelps.ca ou appelez-les au 819-704-0799.



# Informations

— AVIS PUBLICS —

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG VILLE DE STANSTEAD

### ERRATUM

Veillez prendre note que l'heure de la séance sur l'avis public d'entrée en vigueur du règlement 2018-206 sur les compteurs d'eau publié dans la Diligence parue le 15 mars 2018 contenait une erreur. L'heure inscrite était 18 h 30 alors que la séance a eu lieu à 19 h.

### AVIS PUBLIC

Avis public est donné que, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 3 avril 2018, le conseil municipal de la Ville de Stanstead a adopté par résolution un premier projet de règlement intitulé « Règlement n° 2012-URB-02-06 amendant le règlement de zonage n° 2012-URB-02 et ses amendements de la Ville de Stanstead ».

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le *Règlement de zonage n° 2012-URB-02*, pour la zone R8 exclusivement (secteur délimité par le côté est de la rue Principale entre le numéro 126 et la rue Woodside, ainsi que la rue Woodside entre la rue Principale et le cimetière Woodside) afin d'y autoriser l'usage « Établissement de restauration ». La description ou l'illustration de la zone concernée peut être consultée, sur rendez-vous, au bureau de la Ville.

Avis est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 30 avril 2018, à 18 h 30, à l'hôtel de ville de Stanstead située au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

Cette assemblée de consultation publique permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation, sur rendez-vous, à l'hôtel de ville de Stanstead. Ce projet comprend des dispositions qui doivent faire l'objet d'une approbation référendaire.

**DONNÉ À STANSTEAD**, ce 16 avril 2018.

Me Valérie Manseau,  
Greffière

### AVIS PUBLIC

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que des requérants ont déposé les demandes de dérogation mineure suivantes :

**Demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-01, laquelle concerne le lot 6 193 327 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, situé au 46, rue Junction.**

La demande consiste à autoriser une marge avant de 7,21 mètres, des marges latérales de 2,08 mètres et une somme des marges latérales de 4,16 mètres pour le bâtiment principal, alors que l'article 5.6 intitulé « Usages, constructions et normes d'implantation par zone » du *Règlement de zonage n° 2012-URB-02* exige que ces marges de reculs minimales soient respectivement de 7,5 mètres, 5 mètres et 10 mètres.

**Demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-02, laquelle concerne le lot 5 076 226 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, situé au 3, rue Holmes.**

La demande consiste à autoriser une marge latérale de 1 mètre pour le garage rattaché au bâtiment principal, alors que l'article 5.6 intitulé « Usages, constructions et normes d'implantation par zone » du *Règlement de zonage n° 2012-URB-02* exige que la marge de recul latérale minimale soit de 2 mètres.

**Dérogation mineure portant le numéro 2018-03, laquelle concerne le lot 5 075 483 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, situé au 95-97, rue Canusa.**

La demande consiste à autoriser une clôture d'une hauteur de 2,2 mètres en cour avant, alors que l'article 10.1 c) intitulé « Clôture et haie – hauteur » du *Règlement de zonage n° 2012-URB-02* exige que la hauteur maximale soit de 1 mètre.

**Dérogation mineure portant le numéro 2018-04, laquelle concerne le lot 5 075 052 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, situé au 150, chemin Beaudoin.**

La demande consiste à autoriser la construction d'un garage isolé de deux étages d'une hauteur de 9,14 mètres alors que l'article 7.9 intitulé « Hauteur » du *Règlement de zonage n° 2012-URB-02* exige que la hauteur maximale soit de 1 étage et 6 mètres.

Toute personne s'opposant aux demandes de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 7 mai 2018, à 19 heures au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

**DONNÉ À STANSTEAD**, ce 16 avril 2018.

Me Valérie Manseau,  
Greffière